

BAROMÈTRE ACMS de la santé au travail

Résultats 2026



Sommaire

- L'ACMS, n° 1 de la prévention et de la santé au travail
- Chiffres clés
- Baromètre ACMS de la santé au travail
- Les employeurs
- Les salariés
- Les représentants du personnel



L'ACMS, n° 1 des services de prévention et de santé au travail en France

- **1 050 151 salariés** suivis
- Sur **56 000 lieux** de travail
- **49 000 entreprises** adhérentes
 - dont 94 % ont moins de 50 salariés
- Plus de **43 000 entreprises** adhérentes
 - dans tous secteurs d'activité dont 14 % de commerces de gros ou de détail
- **53 centres médico-sociaux** en Île-de-France
- **40 centres médicaux mobiles**
 - dont 6 à moteur électrique pour permettre le suivi de l'état de santé des salariés de nos adhérents à proximité directe de leurs lieux de travail, dans la petite et la grande couronne de l'Île-de-France



Président :
Dominique Olivier



Directeur général :
Nicolas Le Bellec

Chiffres clés

Rapport d'activité 2025

- **460 500 visites** de santé au travail
→ dont 204 000 visites d'embauche
par 233 médecins du travail, 192 infirmiers
- **25 000 actions de prévention primaire** sur les lieux de travail
par nos médecins et infirmiers mais aussi **191 intervenants**
en prévention des risques professionnels (IPRP)
et assistants de santé au travail
- **28 000 entretiens sociaux** par an
par 46 assistants de service social



Le baromètre ACMS de la santé au travail

3 enquêtes annuelles de satisfaction auprès de nos adhérents, en mai, juin et juillet

- employeurs - depuis 2018
- salariés en visite - depuis 2020
- représentants du personnel - depuis 2022

Une grille de questions identique pour identifier les évolutions
+ un enrichissement par de nouvelles questions





Les employeurs

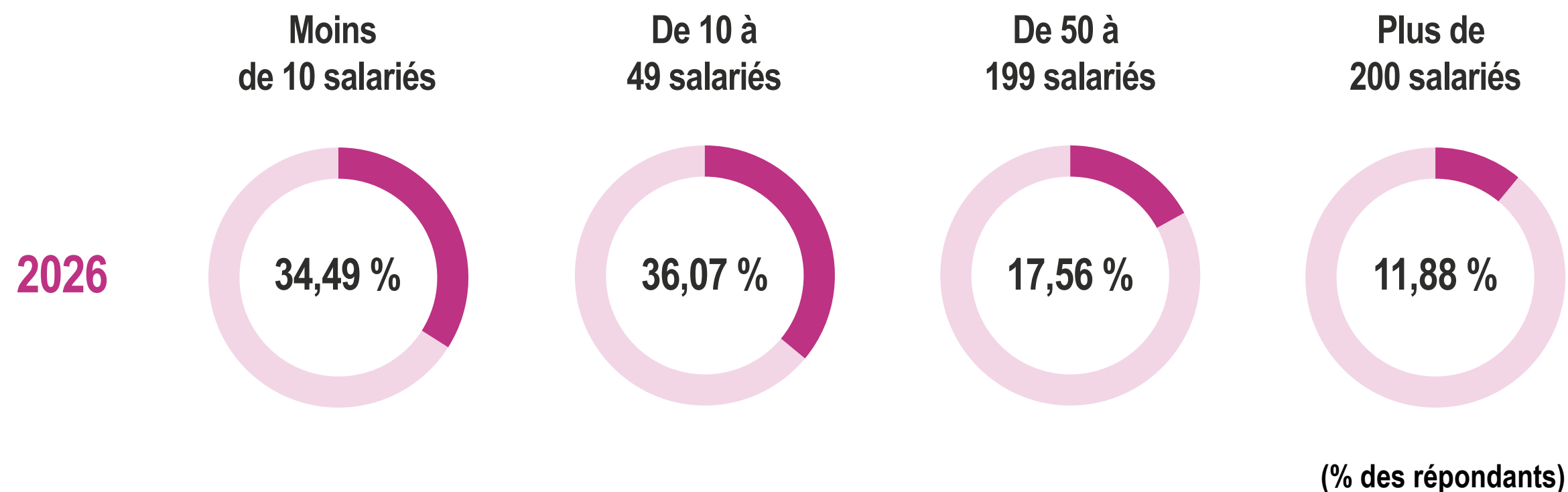
Méthode

Enquête menée du **4 mai au 7 juillet 2026** pour la 9^e année consécutive.

Un questionnaire en ligne transmis par e-mailing à nos adhérents employeurs a été complété par 2 270 d'entre eux.

Qui sont-ils ?

➤ Taille des entreprises répondantes



Les résultats 2026 reflètent la diversité du tissu économique suivi par l'ACMS. Les adhérents de moins de 50 salariés représentent 94 % des adhérents de l'ACMS (70 % des répondants).



> Secteur d'activité majoritaire

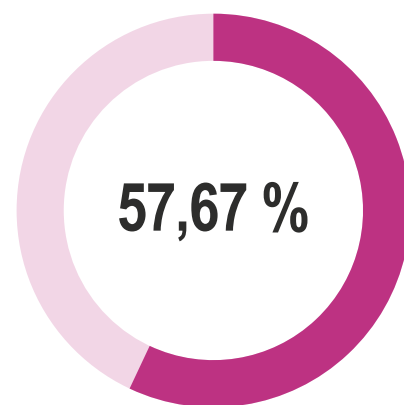
Le **commerce de gros et de détail** représente près de **14 % des répondants**.
Il s'agit du secteur d'activité le plus représenté depuis 2018.

> Fidélité à l'ACMS

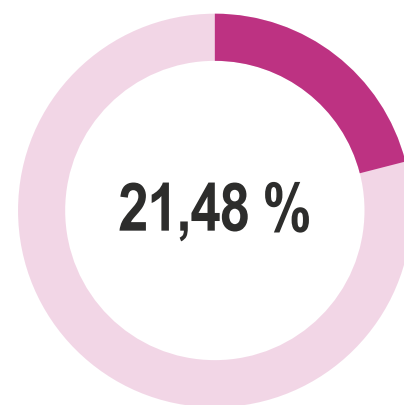
Ancienneté
d'adhésion

2026

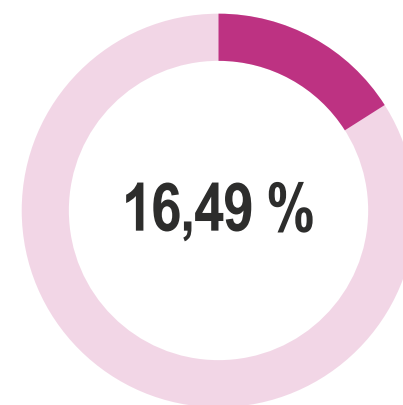
Plus de 10 ans



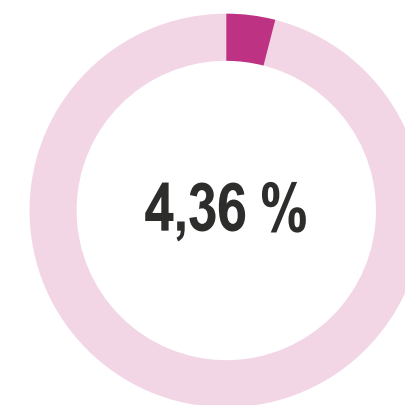
6 à 10 ans



1 à 5 ans



Moins de 1 an

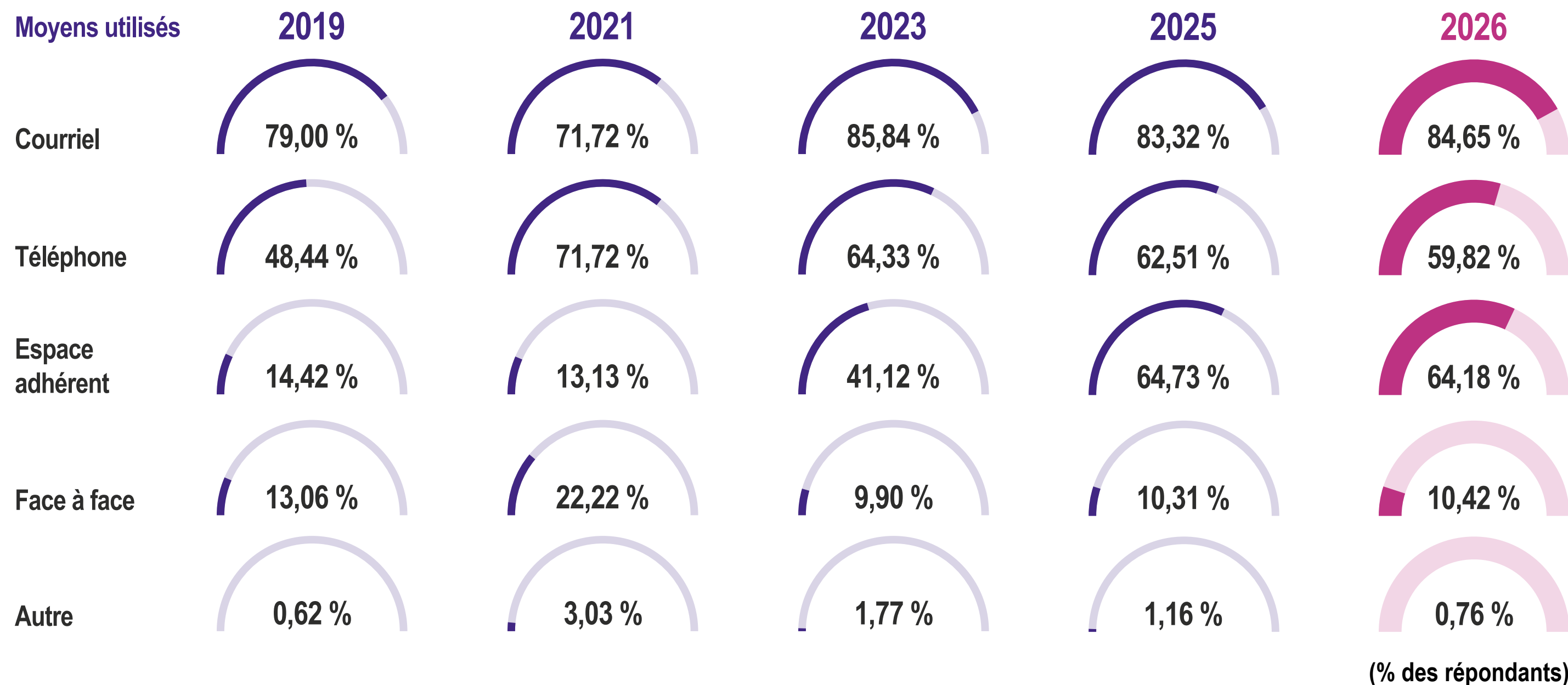


(% des répondants)

La part des entreprises adhérentes depuis moins de 10 ans reste stable tandis que la part des entreprises adhérentes depuis moins de 1 an progresse. Ces résultats confirment la solidité de la relation entre l'ACMS et ses adhérents.



> Communication avec le service de prévention et de santé au travail



Le courriel demeure le premier canal de contact tandis que les échanges **téléphoniques** diminuent progressivement. La communication via l'espace adhérents (mis en place en 2023) est stable par rapport à 2025. Ces résultats témoignent du fait que l'ACMS a réussi son virage numérique.

Que connaissent-ils ?

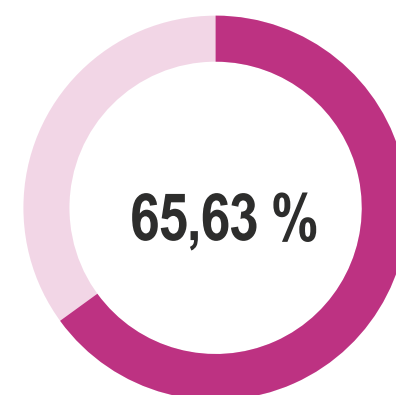
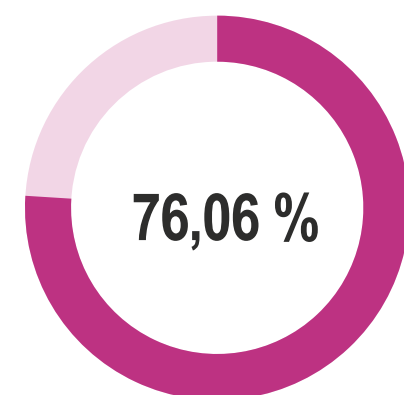
> Leur service de prévention et de santé au travail

Connaissent
les noms et
les coordonnées...

du médecin
du travail

de la personne en
charge du dossier
administratif

2026

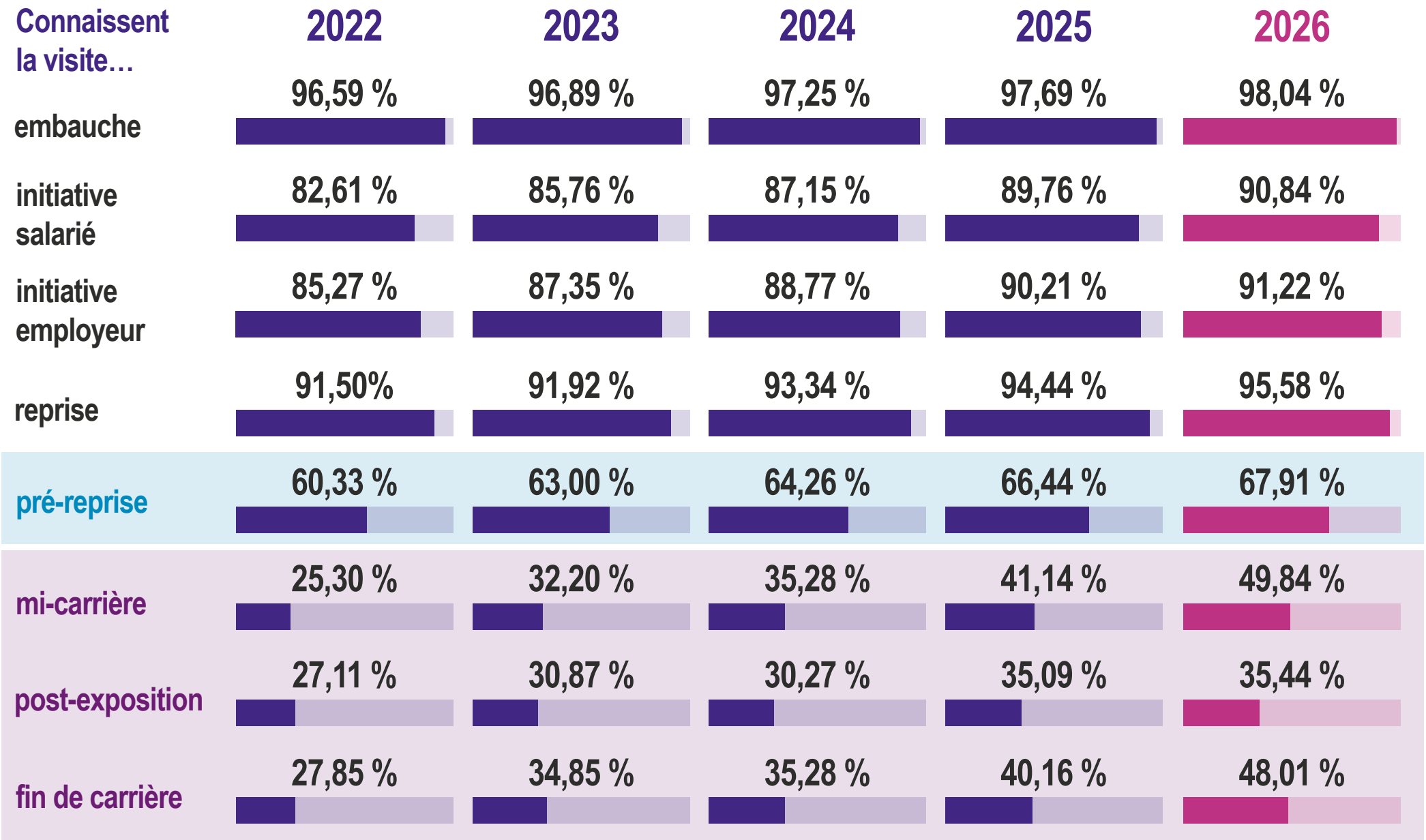


(% des répondants)

Les entreprises adhérentes connaissent de mieux en mieux le médecin du travail référent.



> Les différentes visites réglementaires de santé au travail

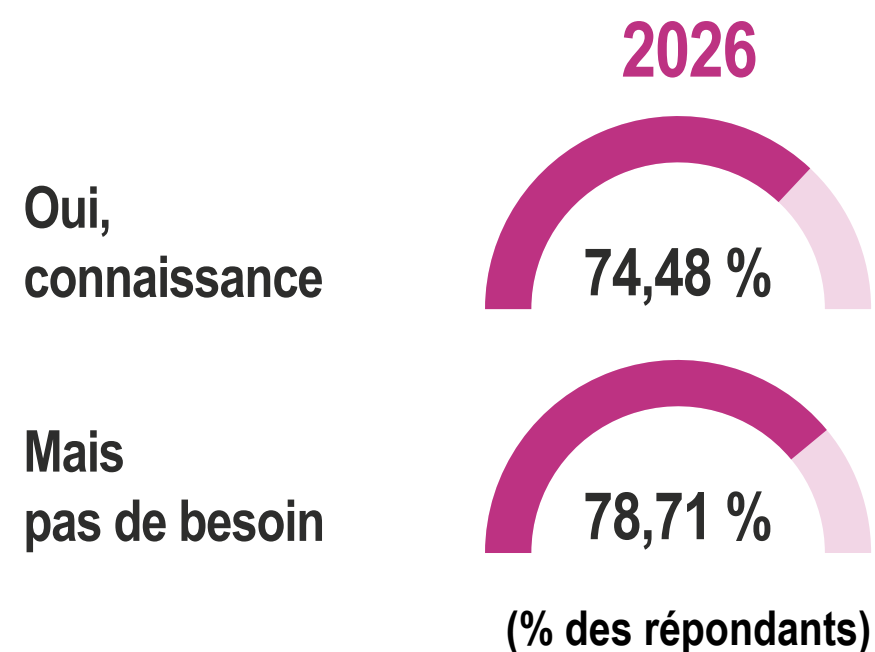


(Visites introduites par la loi 2021-1048 du 2 août 2021, en application depuis le 31 mars 2022)

(% des répondants)

Les visites mises en place depuis la dernière réforme de la santé au travail sont beaucoup moins connues que les autres, même si on perçoit un progrès, notamment pour les visites de mi-carrière et de fin de carrière. La connaissance de la visite de pré-reprise reste insuffisante, même si elle est davantage connue.

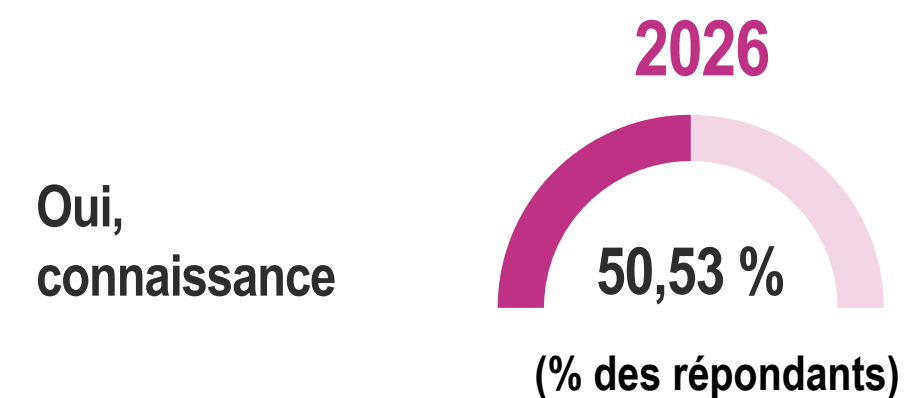
> Les compétences pluridisciplinaires de l'ACMS



La connaissance des compétences pluridisciplinaires de l'ACMS progresse par rapport à 2025 alors qu'elle se dégradait depuis 2021.

Néanmoins près de 8 répondants sur 10 n'ont jamais exprimé ou n'ont aucune intention d'exprimer le besoin d'une action de prévention dans leur entreprise.

> Le service social de l'ACMS



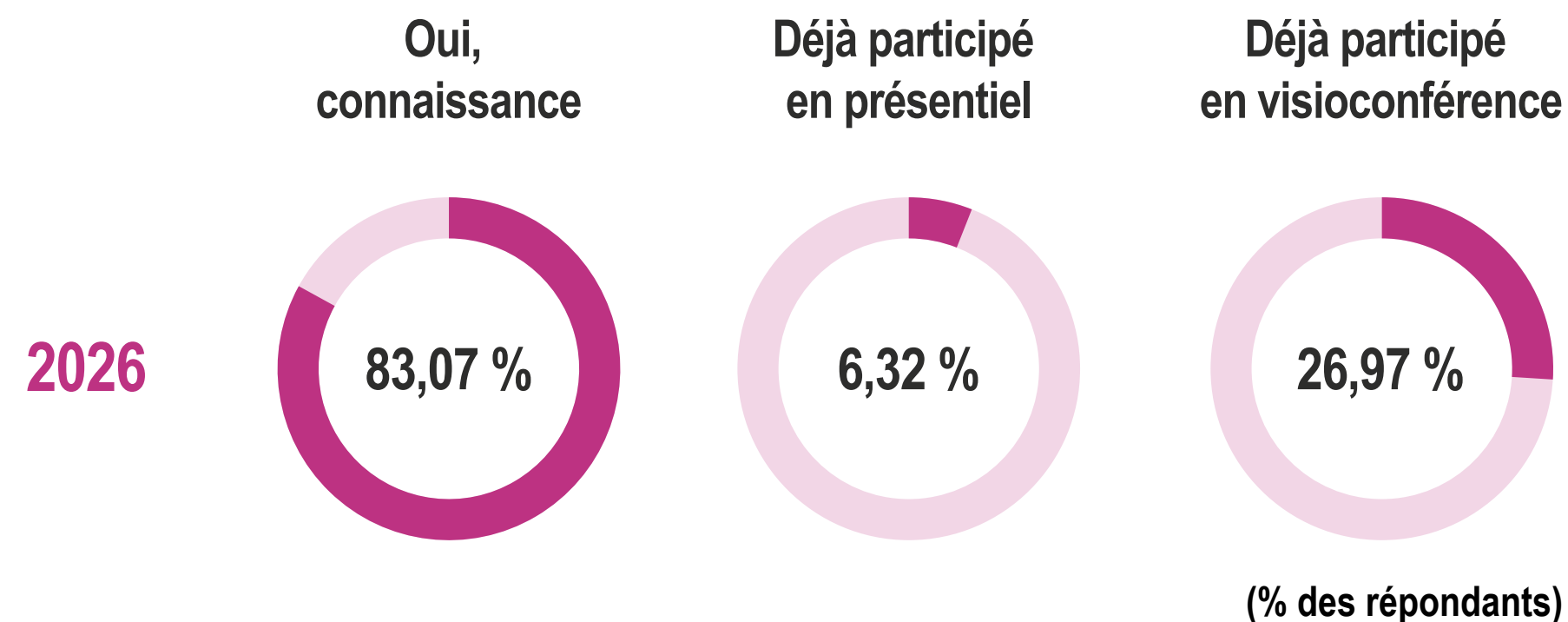
Les assistants de service social (dits aussi assistants sociaux du travail) de l'ACMS agissent en étroite collaboration avec les médecins du travail et infirmiers en santé au travail pour accompagner :

- les salariés en situation de fragilité ;
- les employeurs confrontés à des problématiques de maintien en emploi d'un salarié.

Ce service est en place depuis toujours à l'ACMS.

Bien qu'en légère progression, la connaissance du service social de l'ACMS, inclus dans la cotisation annuelle, reste encore insuffisante.

> Les ateliers d'information et de prévention de l'ACMS



Les ateliers d'information et de prévention (AIP) sont connus par 7 à 8 répondants sur 10 depuis 2018. Les ateliers en visioconférence sont de plus en plus prisés par les répondants.



> Les thèmes des ateliers d'information et de prévention de l'ACMS

Expriment leur intérêt pour les sujets...	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
RPS ¹	34,32	35,88	43,44	43,26	49,39	49,06	51,36
DUERP ²	40,31	37,80	44,53	44,32	47,23	47,64	48,07
TMS ³	37,77	33,75	44,06	43,56	46,80	43,16	46,68
Télétravail	-	-	36,92	34,51	37,33	35,73	34,87
Inaptitude		28,04	34,07	31,57	34,07	32,43	33,42
Handicap et travail	-	-	-	-	-	30,41	28,99
Harcèlement sexuel et agissements sexistes	-	-	-	-	-	22,79	22,87
Maintien en emploi	13,32	15,60	19,91	18,88	18,98	21,26	20,66
Offre de service ACMS	14,71	16,49	18,13	17,69	19,28	20,03	18,19
Maladies cardiovasculaires	14,59	16,22	16,65	17,09	19,15	19,59	16,99
Cancer et travail	-	-	-	-	-	19,49	17,69
Nutrition	15,10	17,39	18,16	17,46	18,09	19,05	17,90
Endométriose et travail	-	-	-	-	-	17,72	15,54
RRO ⁴	10,55	10,52	13,93	13,25	13,75	14,32	15,03
Risque chimique	5,87	6,05	8,06	7,72	6,99	10,53	10,23
SPA ⁵	5,60	6,60	8,21	8,02	7,52	10,33	9,47
Autres sujets	7,68	11,07	5,78	5,76	5,23	5,56	5,18

Les thèmes en tête des préoccupations des employeurs depuis 2020.

Les 3 thèmes en tête des préoccupations des employeurs depuis 2020 restent inchangés : RPS, DUERP et TMS. L'intérêt exprimé ne cesse même de progresser.

1. Risques psychosociaux.
2. Document unique d'évaluation des risques professionnels.
3. Troubles musculosquelettiques.
4. Risque routier.
5. Substances psychoactives.

(% répondants)

Que pensent-ils ?

> Satisfaction globale

7,55/10 

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	7,47	7,47	7,49	7,70	7,83	7,55
Ne se prononcent pas (% répondants)	1,86	3,31	0,34	3,51	2,84	1,57



> Satisfaction concernant...

Le suivi individuel de l'état de santé des salariés

7,45/10 →

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	6,80	7,00	7,15	7,22	7,26	7,45	7,47	7,60	7,45
Ne se prononcent pas (% répondants)	NC	6,68	0,02	4,40	4,93	5,34	4,31	3,43	2,21

Les actions sur le milieu de travail (AMT)

7,29/10 →

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	6,00	6,70	6,46	7,12	7,07	7,37	7,45	7,52	7,29
Ne se prononcent pas (% répondants)	NC	33,08	0,17	25,91	29,52	25,13	25,93	25,57	26,34

Depuis 2021*, de 25 % à 27 % des répondants renoncent à attribuer une note, faute de connaître le sujet.

*À partir de 2021, la réponse "Je ne sais pas" a été rétablie dans les questionnaires afin de renforcer la fiabilité des notes attribuées.

> Satisfaction concernant...

Le service social

7,14/10 →

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	5,60	6,30	6,12	6,93	6,91	7,16	7,42	7,44	7,14
Ne se prononcent pas (% répondants)	NC	54,47	0,22	39,73	44,97	40,73	39,13	40,44	42,20

Depuis 2021*, de 39 % à 42 % des répondants renoncent à attribuer une note, faute de connaître le sujet.

*À partir de 2021, la réponse "Je ne sais pas" a été rétablie dans les questionnaires afin de renforcer la fiabilité des notes attribuées.

L'espace adhérent

7,80/10 →

	2024	2025	2026
Note sur 10	7,69	7,94	7,80
Ne se prononcent pas (% répondants)	0,08	4,90	3,28

L'espace adhérent demeure l'un des services les mieux évalués par les employeurs. La baisse observée pourrait davantage traduire des attentes croissantes vis-à-vis d'un outil désormais largement intégré aux pratiques des adhérents plutôt qu'une remise en cause de son utilité.

> Intérêt pour la téléconsultation

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Oui	60,29	59,11	61,87	50,02	52,83	51,62	55,84
Non	39,38	40,89	37,96	49,92	47,00	48,13	44,16

(% répondants)

L'intérêt des employeurs pour la téléconsultation progresse de plus de 4 points en 2026.

En 2025, l'ACMS a réalisé 16 864 téléconsultations, ce qui correspond à 3,65 % des visites.

À l'ACMS, le recours à la téléconsultation relève de la décision du **médecin** qui est seul juge de la pertinence d'une consultation à distance plutôt qu'en face-à-face. Il est fortement recommandé, pour les professionnels de santé qui pratiquent des téléconsultations, d'alterner téléconsultations et consultations en face-à-face avec le salarié afin de bénéficier d'une évaluation plus globale de la personne.

> Intérêt pour la newsletter mensuelle

	2026
Note sur 10	7,18

La note supérieure à 7/10 témoigne de l'intérêt porté aux contenus d'information diffusés par l'ACMS via la newsletter mensuelle.



Les salariés

Méthode

Enquête menée du **18 mai au 3 juillet 2026** pour la 7^e année consécutive. Un questionnaire en ligne a été soumis, dans les centres fixes et mobiles de l'ACMS, aux salariés avant leur visite de santé au travail, de 2 façons :

- par la lecture d'un QR code au moyen de leur smartphone personnel ;
- par un accès direct **par** tablette connectée.

1 766 questionnaires ont été retournés.

Qui sont-ils ?

>Catégorie professionnelle

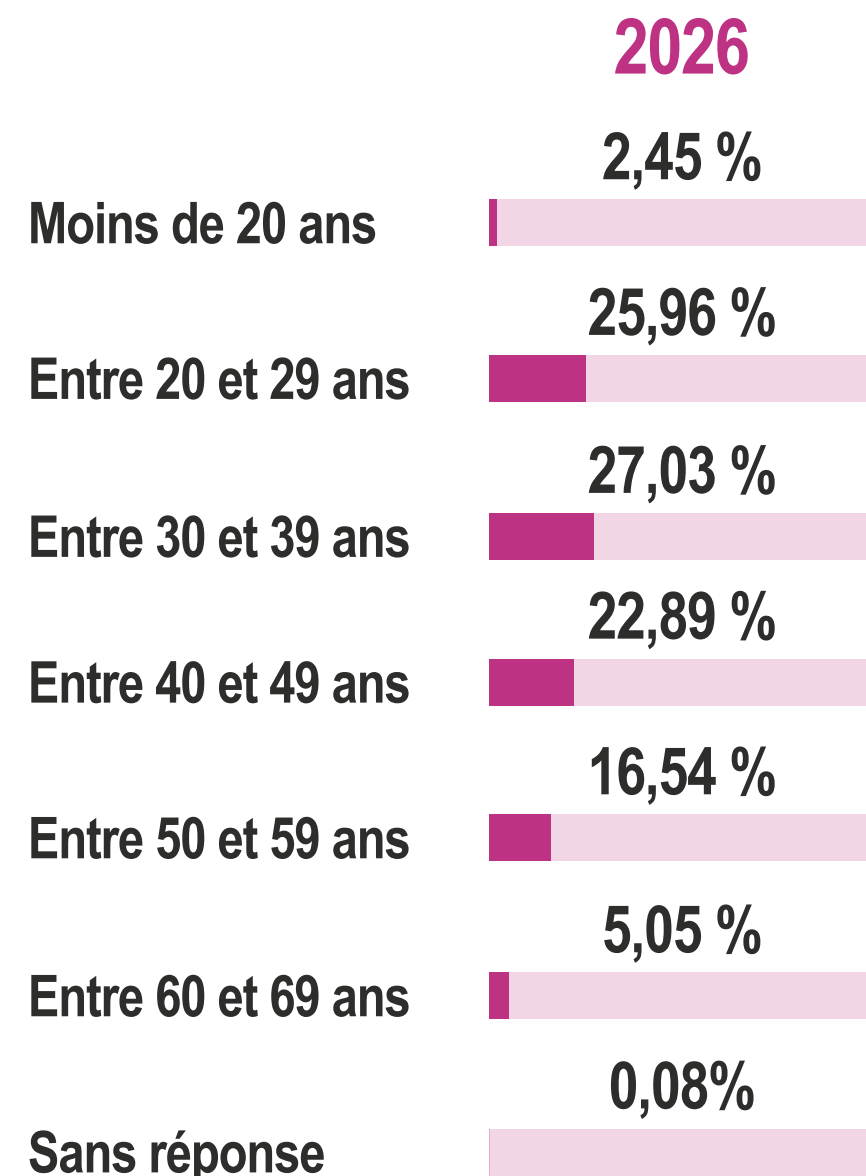
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Employé	63,41	54,32	58,96	57,69	57,17	58,71	56,12
Cadre	27,87	36,77	31,83	32,44	32,83	31,87	36,14
Ouvrier	5,23	5,29	5,78	6,81	6,61	6,62	5,44
Dirigeant	2,09	2,51	1,18	1,30	1,18	1,44	1,15
Sans réponse	1,40	1,11	2,25	1,76	2,20	1,36	1,15

(% répondants)



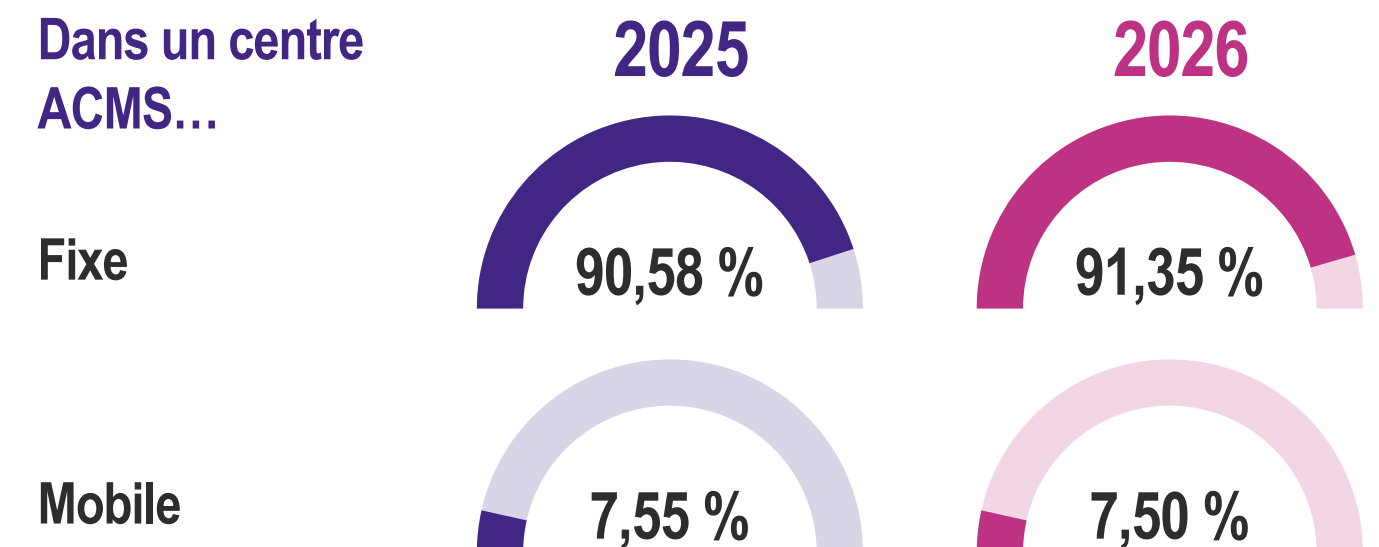
La part des cadres répondants, autour de 36 % en 2026, dépasse le pourcentage que cette catégorie socio-professionnelle représente au sein des salariés suivis par l'ACMS (32,11 %) et progresse significativement depuis 2020. Les ouvriers sont sous-représentés car ils constituent 15,66 % des salariés suivis. Apportant systématiquement plus de la moitié des réponses, les employés apparaissent, au contraire, légèrement sur-représentés : ils forment 49,43 % des salariés suivis par l'ACMS (en incluant les professions intermédiaires, catégorie non précisée dans les questionnaires).

> Âge



Parmi les répondants, les salariés de moins de 30 ans sont sur-représentés car ils ne constituent que 20,13 % de l'effectif suivi par l'ACMS. Les salariés âgés de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans et de 50 à 59 ans, formant respectivement 25,14%, 23,84% et 21,82% des salariés suivis sont bien représentés parmi les répondants.

> Localisation de la visite



L'ACMS dispose de 40 centres médicaux mobiles dont 3 à moteur électrique pour permettre le suivi de l'état de santé des salariés de nos adhérents à proximité directe de leurs lieux de travail, dans la petite et la grande couronne de l'Île-de-France.

> Auto-évaluation de leur état de santé

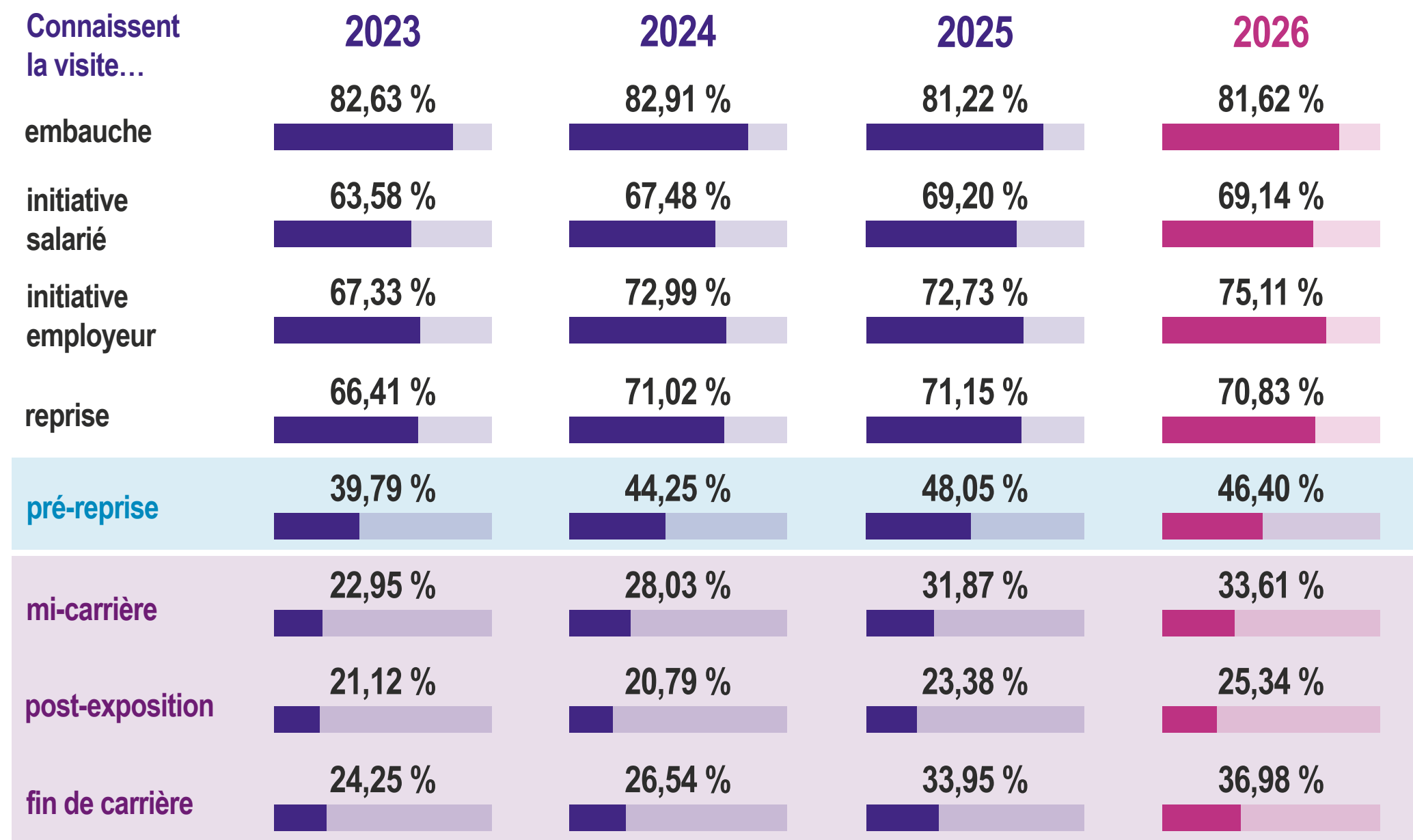
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	8,08	7,70	9,32	7,50	7,58	7,76
Ne se prononcent pas (% répondants)	1,39	0,00	1,15	1,26	0,50	NC

Les salariés répondants se disent en bonne santé, et même avec un léger mieux en 2026 par rapport à 2025.



Que connaissent-ils ?

> Les différentes visites réglementaires de santé au travail



(Visites introduites par la loi 2021-1048 du 2 août 2021, en application depuis le 31 mars 2022)

(% des répondants)

La connaissance des différents types de visites réglementaires progresse depuis 2023. L'effort de communication autour des visites issues de la réforme de 2022 semble produire ses effets, même si leur niveau de notoriété demeure encore modeste.

> Les éventuelles mesures de prévention sur leur lieu de travail

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Oui, des mesures sont en place	57,94	68,07	55,78	57,09	54,74	83,30
Ne savent pas	1,39	NC	30,07	28,66	29,28	14,53

(% répondants)

Seulement moins de 15 % des répondants ignorent si des mesures de prévention en santé et sécurité sont en place sur leur lieu de travail.



Que pensent-ils ?

> Satisfaction globale

9,21/10 


	2021	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	8,86	8,86	8,97	9,12	9,21
Ne se prononcent pas (% répondants)	6,41	0,84	5,51	4,60	3,44



> **Satisfaction concernant...**

Le suivi individuel de l'état de santé des salariés

8,97/10 


	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	8,85	8,72	8,90	8,97
Ne se prononcent pas (% répondants)	10,71	11,89	10,22	10,49

Les actions sur le milieu de travail (AMT)

8,58/10 


	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	8,31	8,15	8,50	8,58
Ne se prononcent pas (% répondants)	25,79	27,01	22,88	21,97

Plus de 2 répondants sur 10 renoncent à attribuer une note sur les actions sur le milieu de travail par méconnaissance du sujet.

> **Satisfaction concernant...**

Le service social

8,86/10 


	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	8,57	8,56	8,85	8,86
Ne se prononcent pas (% répondants)	37,18	34,31	34,31	32,08

Plus du tiers des répondants renonce à attribuer une note par méconnaissance du sujet.

L'espace salarié

8,51/10 


	2024	2025	2026
Note sur 10	8,58	8,43	8,51
Ne se prononcent pas (% répondants)	31,24	0,43	30,63

La satisfaction quant à l'espace salarié est en progression, ce qui traduit une bonne appropriation de cet outil par les salariés suivis.

> Intérêt pour la téléconsultation

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Oui	66,55	69,08	63,66	50,96	58,35	53,81	57,20

(% répondants)

Après le pic observé durant la période Covid, les résultats semblent converger vers un niveau stable autour de 55 à 60 %. Cela suggère que les salariés suivis considèrent désormais la téléconsultation comme une option pertinente et complémentaire au présentiel.

> Corrélation entre état de santé et conditions de travail

	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	7,10	7,05	7,05	7,09
Ne se prononcent pas (% répondants)	4,97	5,75	0,50	NC

Depuis 2023, plus des deux tiers des répondants estiment que leurs conditions de travail ont une incidence sur leur état de santé.

➤ **Besoin de plus d'informations en santé et sécurité au travail**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Oui	4,53	9,75	29,87	34,58	35,59	32,01	31,55

(% répondants)

L'intérêt des salariés pour la prévention se maintient par rapport à 2025 et a fortement progressé depuis 2020.





Les représentants du personnel

Méthode

Enquête menée du **18 mai au 26 juin 2026** pour la 5^e année consécutive. Un lien vers un questionnaire en ligne a été envoyé par e-mailing à environ 4 300 entreprises adhérentes dotées d'une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), pour retransmission par l'employeur à tous les membres de la CSSCT.

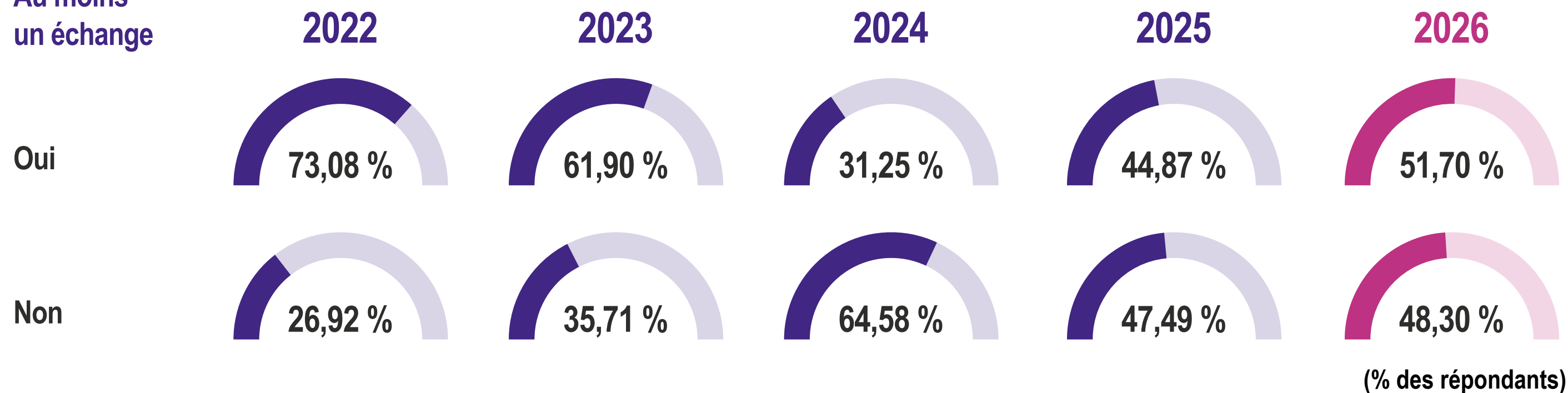
147 questionnaires ont été remplis.

La méthode a évolué : de 2022 à 2024, seules les entreprises de plus de 300 salariés étaient sondées.

Qui sont-ils ?

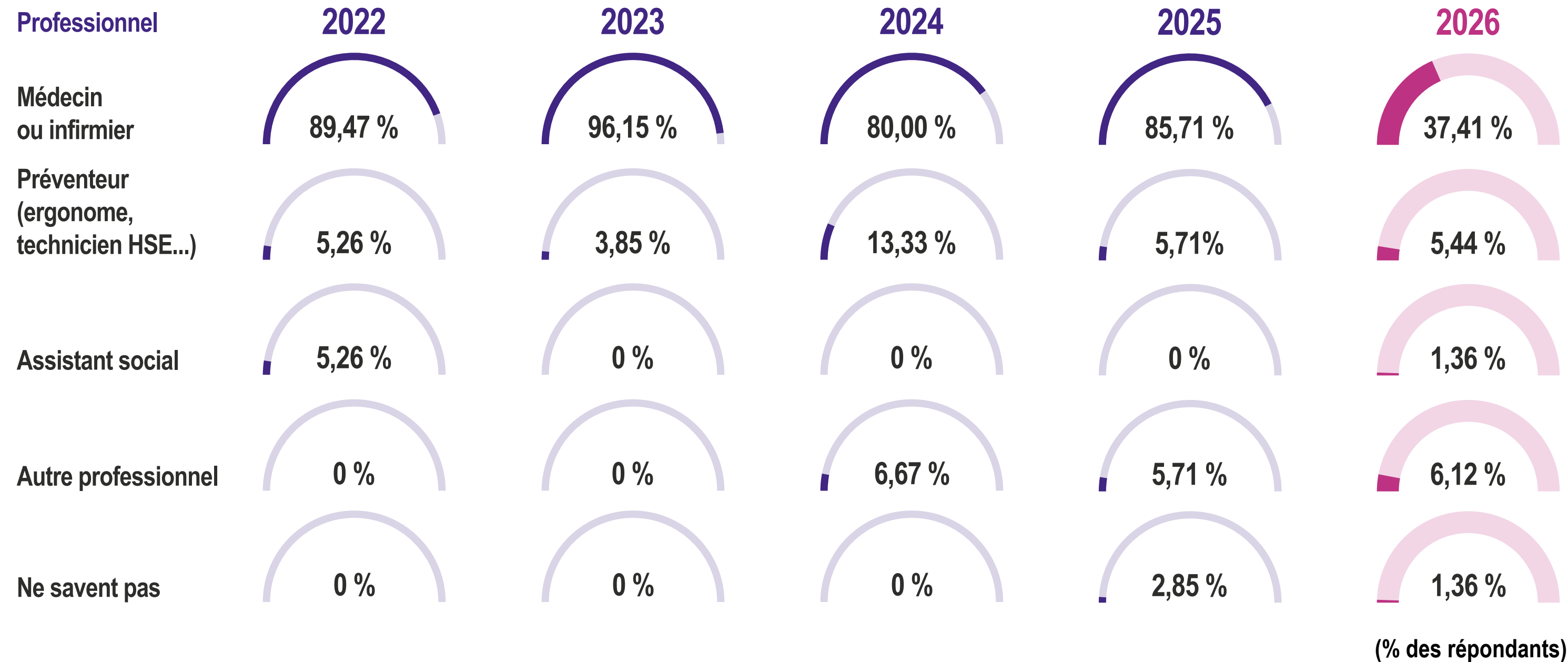
> Leurs échanges avec l'ACMS

Au moins
un échange



Une majorité de répondants déclare ne pas avoir **eu** au moins un échange avec l'ACMS, ce qui traduit encore une relation assez distante avec leur service de prévention et de santé au travail.

> Leurs interlocuteurs à l'ACMS



Les répondants identifient principalement les médecins et les infirmiers. Les préventeurs, les assistants sociaux et les autres professionnels de santé apparaissent très peu dans les réponses.

> Les objets des échanges

	2022	2023	2024	2025	2026
Participation à une réunion du CSE	89,47	73,08	60,00	36,76	23,13
Étude ou observation de poste(s) de travail	73,68	26,92	26,67	22,05	14,28
Visite de locaux	73,68	46,15	33,33	16,17	13,60
Avis, conseil, question	52,63	38,46	40,00	11,76	14,96
DUERP	31,58	23,08	20,00	7,35	8,84
Autre	15,79	3,85	13,33	5,88	6,80

(% répondants)

Les représentants du personnel sollicitent l'ACMS lorsqu'il s'agit d'agir concrètement sur les conditions de travail : réunions CSE, études de postes, visites d'entreprises, conseils et prévention des risques.



Que pensent-ils ?

> Satisfaction globale

6,88/10



	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	7,50	6,90	7,30	7,19	6,88
Ne se prononcent pas (% répondants)	0,00	2,38	12,50	15,38	6,80



> **Satisfaction concernant...**

Le suivi individuel de l'état de santé des salariés

6,73/10 →

	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	7,16	6,50	7,04	7,27	6,73
Ne se prononcent pas (% répondants)	7,69	11,90	8,34	15,38	6,12

Les actions sur le milieu de travail (AMT)

6,16/10 →

	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	6,92	6,52	6,62	6,38	6,16
Ne se prononcent pas (% répondants)	0,00	14,28	27,08	16,67	11,56

Une part moins importante des répondants renonce à attribuer une note : la connaissance des actions sur le milieu de travail progresse.

> Satisfaction concernant...

Le service social

6,09/10

	2022	2023	2024	2025	2026
Note sur 10	7,14	7,42	6,68	6,77	6,09
Ne se prononcent pas (% répondants)	46,15	50,00	47,92	46,71	25,85

Bien qu'en baisse, une part encore trop importante des répondants renonce à attribuer une note par méconnaissance du service social.

> Satisfaction quant aux échanges



Oui (84.21)
Non (15.79)



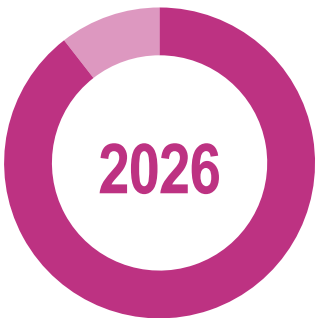
Oui (80.77)
Non (19.23)



Oui (100)



Oui (80)
Non (20)



Oui (89.47)
Non (10.53)

Depuis 2022, plus de 80 % des répondants ayant eu au moins un échange avec l'ACMS s'en disent satisfaits.

(% des répondants)

> Besoin de solliciter prochainement l'ACMS

	2022	2023	2024	2025	2026
Oui	57,69	35,71	89,58	85,90	65,30

(% répondants)

Les représentants du personnel expriment des attentes en matière de prévention : en 2026, ils sont plus de 65 % à affirmer avoir besoin de solliciter prochainement leur service de prévention et de santé au travail.

Les sujets qui les intéressent concernent principalement :

- les RPS ;
- le DUERP ;
- les conditions de travail ;
- les accidents du travail et maladies professionnelles ;
- l'action sociale.





Contact

Irène Pucci

Tél : 06 67 45 43 74

irene.pucci@acms.asso.fr

55, rue Rouget de Lisle

92158 Suresnes Cedex

Tél : 01 46 14 84 00

Retrouvez-nous sur

www.acms.asso.fr

